

Le détecteur de choc et magnétique AVD-100 sans fil est destiné au fonctionnement dans le cadre du système bidirectionnel sans fil ABAX. Le détecteur est géré par le contrôleur ACU-100 en version de programme 1.06 ou ultérieure ainsi que par la centrale INTEGRA 128-WRL. La présente notice est applicable au détecteur en version d'électronique 1.2 D ou ultérieure.

Grâce aux mécanismes développés de traitement du signal du senseur piézoélectrique, le détecteur de choc distingue des oscillations naturelles réceptionnées de l'entourage des oscillations provoquées par une tentative de prendre par force une porte ou une fenêtre. Le signal du senseur est analysé du point de vue de l'amplitude, de la durée et du nombre des oscillations. La sensibilité du détecteur et le nombre des oscillations, après lesquelles une violation sera annoncée, sont déterminés à distance.

Le détecteur magnétique signale une violation après avoir éloigné l'aimant de l'interrupteur à lames souples, ce qui est équivalent à l'ouverture du circuit électrique. Dans le détecteur 2 les interrupteurs à lames souples ont été utilisés. Par le chemin radio il est programmé lequel d'eux doit être actif.

Légende pour la figure 1 :

- 1 - contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boîtier et au détachement du support.
- 2 - batterie en lithium CR123A de tension de 3 V, assurant le fonctionnement pendant 3 ans environ. Le détecteur contrôle l'état de la batterie. Quand la tension diminue à 2,6 V, une information sera envoyée sur la batterie basse. La signalisation de la batterie basse dure jusqu'à ce que la batterie soit rechargée.
- 3 - position de l'interrupteur à lames souples latéral (installé de l'autre côté de la carte électronique).
- 4 - position de l'interrupteur à lames souples inférieur (installé de l'autre côté de la carte électronique).

Le voyant LED ne fonctionne qu'en mode test :

- est allumé 80 millisecondes pendant l'interrogation ;
- est allumé 2 secondes après la violation (enregistrement de vibrations par le détecteur ou l'éloignement de l'aimant de l'interrupteur à lames souples) ou sabotage (ouverture du contact d'autoprotection).

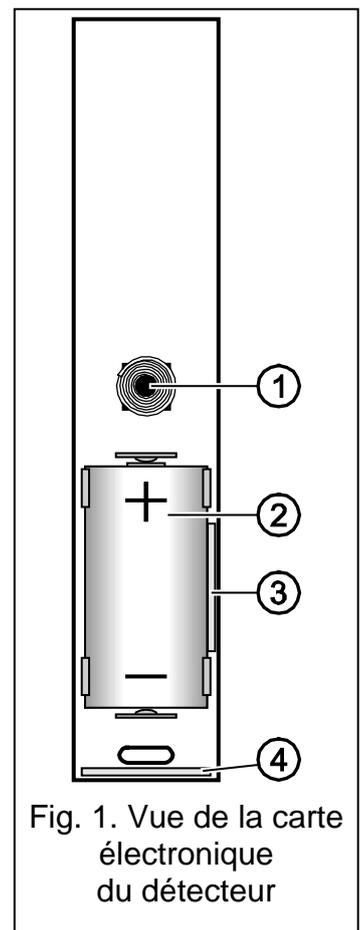


Fig. 1. Vue de la carte électronique du détecteur

1. Installation

Le détecteur est destiné à être installé dans l'intérieur des locaux. Le détecteur magnétique servant de protection de la fenêtre ou porte doit être installé sur le dormant, et l'aimant dans/sur l'ouvrant de la fenêtre ou porte. L'installation sur les surfaces ferromagnétiques ou à proximité de forts champs magnétiques et électriques n'est pas recommandée car cela peut donner lieu au fonctionnement défectueux du détecteur.



Avant le montage permanent du détecteur, il faut vérifier le niveau du signal réceptionné d'un détecteur par le contrôleur ACU-100 ou par la centrale INTEGRA 128-WRL et en cas de besoin changer le lieu de montage afin de sélectionner une position optimale du point de vue de la communication.

Installer la pile juste avant d'enregistrer le détecteur dans le système ABAX.

Faire attention de ne pas abîmer les interrupteurs à lames souples pendant le montage ou au moment de recharger la batterie.

1. Ouvrir le boîtier.
2. Insérer une batterie et ajouter le détecteur au système sans fil (voir le mode d'emploi du contrôleur ACU-100, la notice installateur de la centrale d'alarme INTEGRA 128-WRL ou la notice des centrales de série VERSA). Une étiquette avec un numéro de série de 7 chiffres qui doit être présenté lors de l'enregistrement du détecteur dans le système se trouve sur la carte électronique.
3. Fermer le boîtier.
4. Fixer temporairement le détecteur dans le lieu du montage.
5. Vérifier le niveau du signal reçu depuis le détecteur. En cas de besoin, choisir un autre lieu pour le montage.

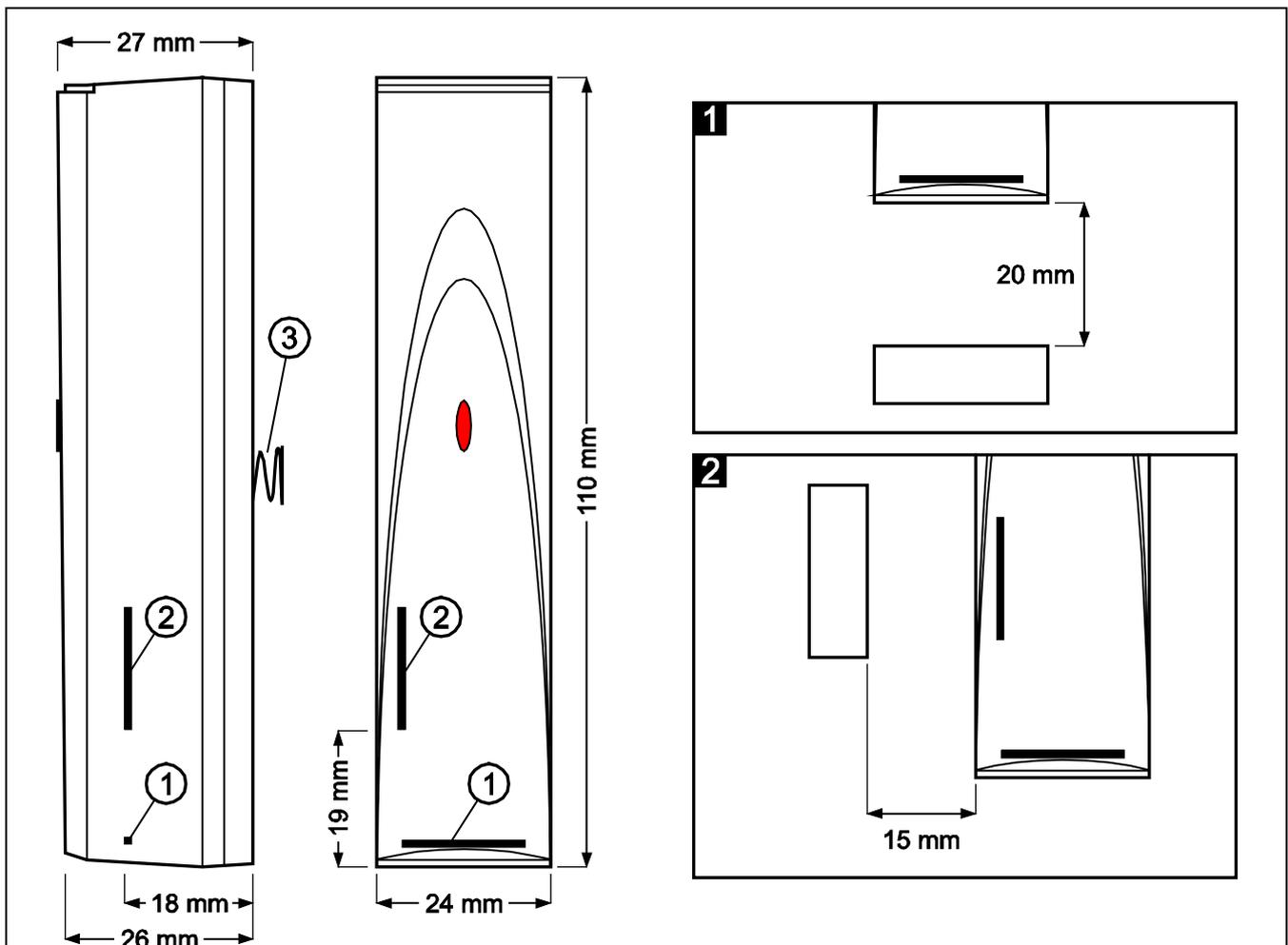


Fig. 2. Dimensions du détecteur, position des interrupteurs à lames souples et leurs portées au maximum. Les portées indiquées s'appliquent à l'aimant placé à la hauteur de la carte électronique.

- 1 – interrupteur à lames souples inférieur. 2 – interrupteur à lames souples latéral. 3 – ressort du contact d'autoprotection.

6. Après avoir choisi le lieu assurant un niveau optimal du signal, ouvrir le boîtier et fixer la paroi arrière du boîtier à la surface de montage.
7. Fermer le boîtier du détecteur.
8. Fixer l'aimant, en prenant en considération une distance admissible maximum de l'interrupteur à lames souples (voir fig. 2).
9. Configurer le détecteur conformément aux exigences. Les informations concernant la configuration se trouvent dans le mode d'emploi du contrôleur ACU-100 et dans les notices de programmation des centrales de série INTEGRA et VERSA.
10. Faire fonctionner à distance le mode de test et vérifier si le détecteur réagit convenablement aux oscillations et à l'écartement de l'aimant.
11. Désactiver le mode de test. Le détecteur est prêt à se mettre en fonctionnement.

2. Caractéristiques techniques

Bande des fréquences de fonctionnement.....	868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de la communication radio (en champ libre).....	jusqu'à 500 m
Alimentation	batterie lithium CR123A 3 V
Durée de travail de la batterie.....	environ 3 ans
Portée d'orientation de la détection du détecteur de choc en dépendance de la surface du montage :	
béton.....	1,5 m
brique.....	2,5 m
bois.....	3,5 m
acier.....	3 m
PVC.....	2,25 m
Consommation de courant en veille.....	50 µA
Consommation de courant max.....	16 mA
Classe d'environnement	II
Températures de fonctionnement.....	-10 °C...+55 °C
Humidité maximale	93±3%
Dimensions du boîtier	24 x 110 x 27 mm
Masse.....	59 g



Installer et remplacer la pile avec toutes les précautions nécessaires. En cas de manipulation incorrecte, il y a risque d'explosion de la pile. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

Il est nécessaire d'utiliser des batteries en lithium CR123A 3 V.

Il est interdit de jeter des batteries usées. Par contre, il faut s'en débarrasser conformément aux règles en vigueur sur la protection de l'environnement.

Par la présente, la société SATEL sp. z o.o. déclare que le détecteur est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/EC. La déclaration de conformité peut être consultée sur le site : www.satel.eu/ce

SATEL sp. z o.o.
ul. Budowlanych 66
80-298 Gdańsk
POLOGNE
tél. + 48 58 320 94 00
info@satel.pl
www.satel.eu